

Orientation 1 Contribuer à protéger les patrimoines maritimes du coeur

Orientation 1 Contribuer à protéger les patrimoines maritimes du coeur

AMA ? Mesure n°1 : Protéger et restaurer les patrimoines naturels, paysagers et culturels des fonds côtiers par une meilleure maîtrise des usages.

"L'EPPPN mobilise son personnel et ses compétences pour contribuer à mieux préserver, voire restaurer, la biodiversité, les paysages et le patrimoine culturel des espaces marins délimités par l'AMA avec ses partenaires, afin de :(...)

-Sensibiliser les usagers de la mer aux enjeux de protection du milieu marin"

Rôle de l'Établissement public	Principaux partenaires associés
Met à disposition ses compétences et moyens en termes d'expertise scientifique et technique, de sensibilisation et de police de la nature. S'associe à l'élaboration et au suivi des démarches en cours ou en projet de planification, réglementation, d'aménagement ou de gestion.	État ? DRAC / DRASM, AERM&C et AAMP, CG13, Région, MPM, Marseille, Cassis, La Ciotat, CRPEM PACA, Prud'homies, SEMIDEP, armateurs, compagnies maritimes.. Sociétés nautiques, Office de la mer
Mesure s'appliquant dans les espaces à vocation naturelle ou d'accueil et d'organisation de la fréquentation	

AMA ? Mesure n° 3 : Contribuer à l'amélioration des connaissances sur les patrimoines naturels, paysagers et les usages des milieux littoraux et marins

Rôle de l'Établissement public	Principaux partenaires associés
Crée, pilote et anime l'observatoire. Réalise les études ou enquêtes, en cohérence avec les démarches scientifiques existantes. Centralise et valorise les observations des usagers. Crée et alimente une base de données à destination du public. Communique auprès du grand public sur les connaissances acquises.	État ? DRAC / DRASM AERM&C ? AAMP Marseille, Cassis et La Ciotat MPM, Région CRPEM PACA, Prud'homies SEMIDEP, armateurs, compagnies maritimes ...
Mesure s'appliquant dans tous les espaces maritimes du Parc	

AMA-Mesure n°4 Préserver les cétacés

Rôle de l'Établissement public	Principaux partenaires associés
--------------------------------	---------------------------------

Orientation 1 Contribuer à protéger les patrimoines maritimes du coeur

Mobilise ses compétences et moyens d'expertise scientifique et technique, de surveillance et de police de la nature. Centralise les données d'observation des cétacés et les met à disposition des scientifiques. Sensibilise les usagers de la mer.

État, AAMP, Secrétariat Pelagos (PN Port-Crocieux), Centres Scientifiques, organismes de recherche, Associations, Associations d'études et de protection de l'environnement, École de la Marine marchande, armateurs, comités régionaux maritimes, GPMM.

Mesure s'appliquant dans tous les espaces maritimes du parc national

pages 133 à 135

Référence ID de l'article : #1587

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-10-10 16:25